

Grosse chicane à la réunion du CA des 18 et 19 janvier

J'ai hésité longtemps avant de vous faire ces aveux. Mais, bon. Y faut ce qui faut...

Membres

Le tout a commencé par l'acceptation par le CA de cinq nouvelles et de un nouveau membres.

Il nous fait donc plaisir de souhaiter la **bienvenue dans les rangs du SEESOCQ** à Marie-Claude Gagnon, conseillère à l'unité SE Grand-Portage, à Chantal Aubin, secrétaire administrative effectuant un remplacement à la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep, à Marie-Ève Picard, secrétaire au SE Haute-Yamaska, à Marie-Hélène Bélanger et Geneviève Gougeon, toutes deux conseillères au SE des Moulins et à Michel Castonguay, conseiller membre de l'unité SPGQ.

Conventions et ententes

Nous avons ensuite procédé à l'adoption de 6 conventions collectives renouvelées et de 2 ententes. Les conventions renouvelées sont celles des unités SE de l'Amiante, Syndicat des intervenantes en petite enfance de Montréal (SIPeM), Fédération des enseignantes et enseignants de cégep, Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes, infirmières auxiliaires du Cœur-du-Québec (SIIIACQ), Fédération du personnel du loisir, de la culture et du communautaire (CSQ) et Syndicat des infirmières et infirmiers de l'est du Québec (SIIeQ). Les 2 ententes ont été convenues à l'unité SE Haute-Yamaska.

Les Programmes

Chacun des responsables des programmes a livré un compte-rendu des activités dont elle ou il a la charge. Nous avons ainsi pu constater que plusieurs dossiers d'application sont traités de front par notre contractuel à l'application, Jean-Pierre Marier, et que ce dernier ne semble pas ménager ses efforts pour assurer une bonne qualité de service aux membres. Naturellement, la responsable politique à l'application, Jacinthe Arbour, ne s'en trouve pas pour autant déchargée de ses responsabilités. Chose certaine, elle se réjouit de voir que la réponse aux membres peut maintenant se faire dans des délais beaucoup plus raisonnables.

Comme vous l'avez vu ci-dessus, les renouvellements de conventions vont plutôt bon train et la responsable du dossier, Lise-Anne Pineault,

assure un suivi aussi prompt que possible aux diverses demandes d'information ou d'appui qui lui parviennent.

Notre collègue Marlène planche sur l'organisation d'une formation pour la réunion du CD prévue en avril et elle vous fait parvenir, en même temps que nous vous expédions le présent bulletin, une importante consultation sur le droit de vote qui doit faire l'objet d'une décision lors de la prochaine réunion du Congrès. Marlène prévoit enfin réunir le comité des statuts pour une ultime discussion sur les modifications aux réunions des instances envisagées par le CA et qui seront également mises en débat au Congrès.

Ginette Boudreau, notre trésorière assure un suivi assez serré du budget et elle nous a livré, comme toujours, un rapport des dépenses effectuées et de l'état des finances.

À l'information, pour sa part, le soussigné se la coule douce avec une mise à jour aussi régulière que possible du site Web ainsi que la rédaction et l'expédition du bulletin de liaison.

Quand au président, il a été sollicité par une variété de sujets, allant de conférences téléphoniques avec les responsables des dossiers application et négociation, des recherches pour une ressource au classement de nos archives et un local où les entreposer et des contacts réguliers visant à assurer la transition des affaires relevant du secrétariat entre Francine Labelle et Myriam Lévesque.

Bien plus qu'un local

Nous avons convenu de procéder à la location d'un local au Stade Olympique de Montréal pour une période d'une année. Nous voulons y rassembler toutes les archives du SEESOCQ pour établir enfin un cadre de classement cohérent et des normes de conservation. Le SEESOCQ a quelque chose de tout à fait original. C'est une organisation syndicale de petite taille, certes, mais d'envergure nationale et qui rassemble des travailleuses et des travailleurs de toutes les régions du Québec et d'horizons professionnels de plus en plus diversifiés. Avec 35 années d'existence en 2008, notre SEESOCQ mérite certainement que nous commencions à nous préoccuper de la conservation de son histoire.

Quant à la grosse chicane, elle s'est soldée comme d'habitude par de gros câlins et de viriles poignées de mains... pensez-vous.

Vous avez des besoins de formation?

Faites-moi part de vos idées et manifestez vos besoins

Par Marlène Labrèche

Toujours soucieuse de vous offrir des formations pertinentes lors des réunions du Congrès et du Conseil des déléguées et délégués, j'apprécierais beaucoup que vous ne vous gêniez pas pour me faire part de vos idées ou pour manifester vos besoins de formation compatibles avec nos mandats syndicaux, bien entendu, et auxquels le SEESOCQ pourrait tenter de répondre. Je recevrai également avec plaisir vos suggestions de personnes ressource internes ou externes au SEESOCQ.

En cliquant sur *Instances*, puis sur *Conseil d'administration*, dans la première boîte au sommet de la colonne de gauche de notre site Web (<http://www.seesocq.org>), vous trouverez un lien pour m'adresser un courriel à ce sujet. Merci.

Nouvelles coordonnées du Secrétariat

Myriam Lévesque
1732, rue Côté, Mont-Joli (Québec) G5H 2P5
Téléphone : 418 775-3725
Adresse Courriel : myriam57@hotmail.com

Au site du SEESOCQ

Si vous voulez vous rincer l'œil, faites donc une petite visite au site (<http://www.seesocq.org>). J'y ai mis des photos prises lors de la réunion d'automne du Conseil des déléguées et délégués. Une vraie orgie. Un boucan d'enfer. Terrible! Terrible!

Pourquoi l'expression « mettre la puce à l'oreille » ? Par Véronique Simard, unité SPPMEM

Ce parasite est connu pour provoquer bien de l'énerverment et des démangeaisons et il nous tarde de nous en débarrasser pour retrouver la quiétude.

« Mettre la puce à l'oreille » de quelqu'un, c'est éveiller son attention sur un point précis au point de provoquer l'agacement et l'accaparement de son esprit tant qu'il n'aura pas le fin mot de l'histoire.

Tiré du livre
Le Pourquoi des choses 2
Anne Pouget

Changement de la garde au secrétariat

Myriam Lévesque, secrétaire juridique à l'unité SIIÉQ (Syndicat des infirmières, infirmiers, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes de l'Est du Québec), à Mont-Joli, a maintenant pris la relève au secrétariat du SEESOCQ.

Au nom du Conseil d'administration et de vous toutes et tous, «bienvenue à Myriam» et «un merci tout à fait spécial à Francine Labelle pour toutes ses années d'engagement dans notre organisation syndicale».

Écho SEESOCQ : un virage vert si... et seulement si !

Les fonctions primordiales et incontournables de votre bulletin d'information l'Écho SEESOCQ, sont 1^e de permettre à votre organisation syndicale de vous adresser des informations qu'elle juge pertinentes et 2^e de maintenir un lien entre les membres malgré le taux de dispersion effarant avec lequel nous devons vivre.

Comment voulez-vous votre Écho SEESOCQ? Édition papier ou électronique? Immédiatement après vous avoir annoncé cette proposition de « virage vert » dans un courriel, j'ai reçu un message fort intéressant de notre collègue et ami Hugues St-Pierre.

« Je regrette de dire que, selon nos enquêtes sur nos membres enseignants de cégeps, selon ma propre idée et mon intérêt personnel, un bulletin électronique est moins lu qu'un bulletin papier », nous dit Hugues. « Pour ma part, je visite très rarement un site web pour lire un article que je n'ai pas moi-même sollicité ou dont je n'ai pas besoin pour mon travail », ajoute-t-il.

Puisque je partage à 210 % le point de vue formulé par notre collègue, je tiens à préciser que ni moi ni les autres membres du Conseil d'administration ne désirons vous INCITER à prendre ce virage à moins que vous ne soyez bien conscient de vos propres habitudes de lecture et que vous ne soyez en mesure d'assurer que vous accorderez la même attention à cette publication si nous vous l'expédions en format PDF par courriel. Bref, si vous êtes résolument du type « lecture sur papier », il serait désolant que vous vous inscririez à un envoi électronique que vous ne liriez plus ou, pire encore, que vous ne feriez plus suivre à vos collègues, après une ou deux fois.

| Écho SEESOCQ Inscription à la liste informatisée d'envoi | | |
|---|-----|-----|
| Note importante aux unités comptant plus d'un membre : L'envoi, qu'il s'agisse de la liste postale ou de la liste informatisée, ne sera fait qu'à la personne déléguée. Cette dernière reste responsable de faire suivre l'Écho SEESOCQ aux membres de l'unité. | OUI | NON |
| Pour mon unité, je désire mettre fin à l'envoi postal de l'Écho SEESOCQ et recevoir les prochains numéros par courriel (version PDF). | | |
| Si tel est le cas, je m'engage, s'il y a lieu, à rendre l'Écho SEESOCQ accessible à chacune ou chacun de mes collègues de travail soit en version électronique ou en édition papier, selon leur besoin, dès réception. | | |
| Nom _____ | | |
| Unité _____ | | |
| Adresse d'envoi via courriel _____ | | |

Note : Les textes non signés sont de Jean-Marc Cormier